Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 Rabia 1 1447
19 Septembre 2025

N° 133

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2566**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2566**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2568**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2575**
Homologation de résolutions **2576**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2576**
Avis aux créanciers **2578**
Convocations
Sociétés anonymes **2578**
Autres sociétés **2580**
Actes Administratifs
Avis au public **2580**
Divers
Avis au public **2581**
Rectificatifs **2582**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Société Communautaire Locale Caretta Beach Ghedhabna

Type de la société : Société Communautaire locale

Montant du Capital souscrit : 10.000 Dinars.

Siège social : Ancien siège de la garde nationale maritime délégation Chebba de Mahdia

Objet : Services touristique

- Exploiter les ressources humaines, naturelles et archéologiques

- Promouvoir la région comme destination touristique écologique.

Durée : 99 ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 17/01/2025 au greffe du tribunal de première instance de Mahdia sous dossier n°01/2025

Nombre des parts à souscrire : 50 parts

Valeur nominale de la part : 200 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et clôture de la souscription le 4/10/2025 : au siège social de la société.

Fondateur :

Mr Safouene Ismail

Mr Hassen Mahmoud

Mme Emna Alwej

Mme Maroua Ismail.

2025S01179SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société MICROCRED SA

Société anonyme de Droit Tunisien

Au capital de 12 000 000 DT

Siège social : 1er étage du 46, Rue Socrate, à la zone d'activités Kheireddine 2015 El Kram

Identifiant unique : 1314598/V

En vertu d'un procès-verbal du Conseil d'administration tenue en date du 01 Juillet 2025, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 22 Août 2025 sous le n°25802953, Quittance n°6622 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises le 02/9/2025 sous le n°2025168839, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Mohamed Louzir en tant que Président du conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

2025R02694SANB2

Diminution du capital social

QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA "QNB"

Société Anonyme

Au capital de 644.000.000,000 DT

Siège social : Rue cité des sciences, Centre urbain nord B.P 320 - 1080 Tunis

IU : 0014247 W

R.C : B122251996

M.F : 014247 W/P/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la banque en date du 26 Mars 2025, enregistré le 8 Mai 2025 sous le 25705237 Quittance n°62837, et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - guichet central le 10 septembre 2025 sous le n° 2025171077, il a été décidé ce qui suit :

- La Diminution du capital social d'un montant de Trois cent soixante et un millions sept cent mille Dinars (361.700.000,000 DT) afin de le porter de six cent quarante quatre millions (644.000.000,000 DT) à Deux cent quatre vingt deux millions Trois cent mille Dinars (282.300.000,000 DT) et ce, par l'absorption des pertes cumulées au terme de l'exercice clos au 31 Décembre 2024.

- La modification de l'article six (06) des statuts comme suit :

Le capital social est fixé à la somme de deux cent quatre-vingt-deux millions Trois cent mille Dinars (282.300.000,000 DT) divisé en vingt huit millions deux cent Trente mille (28.230.000) actions de dix (10) dinars chacune et réparties comme suit :

- Actions ordinaires : 28.217.861 actions

- Actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP) : 12.139 actions.

2025R02700SANB2

Renouvellement

UNION DE FACTORING «UNIFACTOR»

SA au capital 15.000.000 Dinars

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, Tunis

RNE : 510246K

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société UNIFACTOR tenue le 30/4/2025, et enregistré à la Recette des Finances de la Charguia en date du 7/5/2025 sous le n°25805135, Quittance n°M062116 et déposé au RNE en date du 20/8/2025 sous le n°2025162857, il a été décidé :

1- Le renouvellement du mandat de Monsieur Riadh HAJJEJ en tant que Président du Conseil d'Administration et ce, pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

2- Le renouvellement du mandat de Monsieur Imededdine CHERIF en tant que Directeur Général pour une durée d'une année qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

2025R02714SANB2

Résolutions

UNION DE FACTORING

«UNIFACTOR»

SA au capital 15.000.000 Dinars

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, Tunis

RNE : 510246K

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale

Ordinaire de la Société UNIFACTOR tenue le 30/04/2025, enregistré à la Recette des Finances de la Charguia en date du 8/5/2025 sous le N°25705205 - Quittance n°M062570 et déposé au RNE en date du 20/8/2025 sous le n°2025162857, il a été décidé à l'unanimité :

- L'approbation des rapports du Conseil d'Administration, des commissaires aux comptes et des états financiers arrêtés au 31/12/2024 et donne quitus aux Administrateurs pour leurs gestion relative à l'exercice 2024.

- Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et la rémunération des membres du Comité des Risques et du Comité d'Audit Interne.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs suivants : Mr Riadh HAJJEJ, Mr Tayeb BAYAHI, la Banque Nationale Agricole "BNA", l'Amen Bank "AB", l'Arab Tunisian Bank "ATB", l'Arab Tunisian Lease "ATL", Carte Vie, Société Tunisienne d'Equipements "STE", SPDIT Sicaf, et la Société ASIRAQ et ce, pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

- Nomination de Madame Sonia LOUZIR et de Monsieur Khaled ZOUARI en tant qu'Administrateurs Indépendants et ce, pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

- Nomination des Cabinets «GAC Tunisie» et «KPMG» entant que Co-commissaires aux comptes pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de 2027.

- Approbation du projet de répartition des bénéfices proposé par le Conseil d'Administration et détermination des dividendes au titre de l'exercice 2024 à 0,750 Dinars par action.

2025R02715SANB2

Nomination du co-commissaire aux comptes

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE

SA au capital de 68 667 490 Dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City Sabbalet Ben Ammar, 2032 Ariana

M.F : 0000253W/P/M/000

RNE : 0000253W

M. CNSS : 82601-54

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025, enregistré à la recette des Finances Kalaat Andalous - Ariana le 01-7-2025 sous le numéro 25701290, quittance numéro M029074, dont un exemplaire est déposé au registre national des entreprises le 14 août 2025 sous le numéro 2025152752.

Les actionnaires ont décidé :

La nomination de Monsieur Mohamed HZAMI du cabinet KPMG TUNISIE en qualité de Co-commissaire aux comptes pour les trois exercices 2025-2026-2027.

2025403189SANB2

Nomination de Directrice Générale

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE

SA au capital de 68 667 490 Dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City Sabbalet Ben Ammar, 2032 Ariana

M.F : 0000253 W/P/M/000

RNE : 0000253W

M. CNSS : 82601-54

Selon procès-verbal du conseil d'administration en date du 10 juillet 2025, enregistré à la recette des Finances Kalâat Andalus - Ariana le 18 juillet 2025 sous le numéro 25701417 quittance numéro M031602, le conseil a décidé :

- De nommer Madame Sonia Fehri en tant que directrice générale de la société à partir du 21 juillet 2025 et ce pour une période de trois ans.

Le conseil a en outre délégué à Madame Sonia FEHRI les pouvoirs les plus étendus pour assurer sous sa responsabilité la direction générale de la société.

Une copie du procès-verbal susmentionné a été déposée au registre national des entreprises le 22/7/2025 sous le numéro 2025151791.

2025403190SANB2

Société Tunisienne de Lubrifiants S.A

Société anonyme

Au capital de 10.972.500 Dinars

Siège social : Rue Lac Mâlaren, les Berges du Lac - 1053, Tunis

Identifiant Unique : 0005985Z

RC : B193271992

CNSS : 6245988

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2025 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac - Tunis le 14 juillet 2025 sous le n°25706096 Quittance n°80599 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 29/7/2025 sous le n° 2025F32356693 il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement de la nomination du Cabinet «C.B.C» représenté par M.Chokri Ben Lakhal en tant que commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'assemblée générales ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

2025403200SANB2

Société Tunisienne de Lubrifiants S.A

Société anonyme

Au capital de 10.972.500 Dinars

Siège social : Rue Lac Mâlaren, les Berges du Lac - 1053, Tunis

Identifiant Unique : 0005985Z

RC : B193271992

CNSS : 6245988

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 juin 2025 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac - Tunis le 24 juillet 2025 sous le n°25706500 Quittance n°83819 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 29/7/2025 sous le n°2025F32353176 il a été décidé ce qui suit :

- Le conseil d'administration renouvelle la nomination de Monsieur Hamdi Guezguez en qualité de Président Directeur Général de la Société Tunisienne de Lubrifiants et ce à compter du 18 juin 2025 ;

- Le conseil d'administration transfert et attribue tous les pouvoirs et les prérogatives du Président Directeur

Général tel que définis par les statuts de la Société et les décisions du conseil d'administration annexées au PV du 28 mai 2020 à Monsieur Hamdi Guezguez.

2025403201SANB2

Société "SOTUTRASS"

Société anonyme

Au capital de 1.750.000 DT

Siège social : 22 Rue Oum El Banine Mutuelleville - El Menzah 1082 Tunis

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 février 2025 enregistré auprès de la recette des finances Cité Mahrajène sous le numéro MOMO533 du 17 février 2025 déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202548441 du 25 Juin 2025, le siège social a été transféré de l'ancienne adresse : 19, Rue des Etats-Unis, Apt 5 Belvédère 1002 Tunis à la nouvelle adresse : 22, Rue Oum El Banine Mutuelleville - El Menzah 1082 Tunis. Toutes les opérations et correspondances de la société seront effectuées à cette nouvelle adresse à compter de la date de sa publication.

2025403205SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

INTERBRANDS

S.A.R.L au capital de 1800.000 DT

Résidence Byzance Bloc A Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 864294 H/B/M/000

RC : B019312004

CNSS : 252650-62

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 30/7/2025 et enregistré à la recette des finances le Lac le 8/9/2025, sous le numéro 25707682, Quittance n°M094850, il a été décidé ce qui suit :

1/ Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024,

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes ainsi que lecture et approbation du rapport de la gérance sur l'exercice 2024 ;

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024 et affectation du résultat dudit exercice ;

4/ Quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2024 ;

5/ Approbation des conventions réglementées.

6/ Désignation de la société ECC MAZARS commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027 ;

7/ Renouvellement du mandat du Gérant et fixation de ses pouvoirs.

Dépôt : Un exemplaire du procès-verbal cité ci-dessus a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 10/9/2025 sous le n°2025171039.

2025403185SRLB2

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

(Dissolution Anticipée)

Société HIPPO INTERNATIONAL TRADING S.A.R.L

Siège social : Henchir Oum Ejjanna 7040 Ghazela

MF : 1457888T-A-M-000

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/9/2025 enregistré à la recette des finances de Mateur, Bizerte le 5/9/2025, quittance n°063607 sous le numéro 25502273 dont un exemplaire a été déposé au RNE ben Arous le 16/9/2025 sous le numéro 2025172665.

Il a été décidé ce qui suit :

- Constatation de la cessation d'activité et de la liquidation de la société et nommer un liquidateur, Mr Raouf Guetari, avec plein pouvoir.

- Fixer le siège de liquidateur, au bureau : Mr Raouf Guetari, sis 71 Radhia Hadad 3ème étage - Tunis 1000.

- Les oppositions éventuelles seront reçues chez le liquidateur dans un délai d'un mois à partir de la publication au JORT.

2025403204SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 3 septembre 2025 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Jendouba le 3/9/2025 Quittance (N°M078674) enregistrement (N°25203577), Madame Latifa bent Mohamed Khimiri (C.I.N n°07791411) Domiciliée à la Rue la Liberté n°06 Jendouba a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Al-Montasar ben Béchir ABIDI (C.I.N n°07830465) Domiciliée Traidia Kasar Neber Kef exploité (Fast-food et Pizzeria RNE "Identifié Unique N°895058/S" situé au local Cité Tatawer Jendouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de la vendeuse à son adresse ci-dessus Rue de la Liberté n°06 Jendouba dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Achourouk datés le 17/9/2025.

2025R02693FCCC2

Objet du contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente signé le 3 septembre 2025, enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 8 septembre 2025, sous numéro 25203089 quittance n°M067066.

Les héritiers du défunt Hssan Talbi, représentés par leur mandataire Allala Talbi, dont l'adresse est au 06 rue EL KODS Bardo, et Mohamed Talbi à l'adresse 4 impasse Alfida cité Bouchoucha Bardo ont vendu la totalité du fonds de commerce pour l'activité de vente de vêtements d'occasion exploité dans le local numéro 01 du marché nouveau Hafsia à Tunis à Mr Mohamed Talbi à l'adresse 04 impasse Alfida cité Bouchoucha Bardo.

Les oppositions doivent être acceptées à l'adresse de l'acheteur Mr Mohamed Talbi à l'adresse 04 rue de la libération cité Bouchoucha Bardo, Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis dans le Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Chourouk le 11 septembre 2025.

2025R02696FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par acte notarial par Ferjani Khichi et son assesseur le 21/8/2025 enregistré à Mourneg le 25/8/2025 quittance n°067297 Khmaieis Dkhili donne à son épouse Nebiha Bent Ahmed Arbi Ben Akhadar, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, du café de catégorie 1 sise à Rue Meftah Saadalla n°29 Bab Saadoun Tunis.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 18/9/2025.

2025R02697FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce en date du 22/5/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 6/8/2025, n° d'enregistrement 23203710, quittance n°M083263 Monsieur Maher Ben Ammar a vendu à Monsieur El Moez El Jemni la totalité du fonds de commerce affecté à la «vente des épices et des articles d'artisanat» sis à la Rue La liberté Midoun Djerba.

Les oppositions éventuelles seront formées entre les mains de l'avocat Hedi Bokchim dont le cabinet est situé au bureau n°4 l'avenue Salah Ben Yousef Houmt Souk - Djerba dans un délai maximum de 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 16/9/2025.

2025R02703FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 8/9/2025 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Jendouba le 8/9/2025 sous Numéro d'enregistrement 25203632 quittance n°M079773 Monsieur Ayadi Jamel Eddine ben Mouldi demeurant à résidence kartajania appartement A11 Enasser 2 Ariana registre 0366116Q titulaire de la CIN n°03514979 a vendu à Monsieur Abidi Walid ben Achour et Abidi Ahmed ben Achour demeurant à 220 cité ENNOUR JENDOUBA titulaire de la CIN n°07880311 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue 09 avril Jendouba destiné à la vente café 1ère catégorie.

Toutes les oppositions seront reçues chez monsieur Jamel Eddine ben Mouldi à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «le Temps » le 10/9/2025.

2025R02705FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 28/3/2025, enregistré à la recette des finances de Djerba le 01/9/2025 (quittance n°M105446, enregistrement n°25205672), la société rawen de distribution, ayant l'identifiant unique n°1406594A son siège social à rue Jamaa Ghorba houmt souk Djerba a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en café de première catégorie situé à la Zone touristique Houmt Souk Djerba, et ce à la société plat tunisien pro, ayant l'identifiant unique n°1556686M son siège social à la rue Essanaoubar 3120 Weslatia Kairaouane avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aicha Lamloum à son cabinet sis à la rue Salah ben Youssef Houmet Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» daté du 12/9/2025.

2025R02706FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/4/2025 enregistré à la recette des finances de Benguerdenne le 29/4/2025 sous le n°M064194, quittance n°25201347, Monsieur Salahedine Ragad demeurant à Bengerdenne, CIN n°08630073 a vendu à Abdelmotaleb Ben Marzoug demeurant à Gabès, CIN N°04881198 la totalité du fonds de commerce destiné comme POINT DE VENTE OOREDOO GSM LAND pour code D01BG1008 et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à son adresse de local sous-mentionné dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 11-9-2025 au journal quotidien Le Quotidien.

2025R02707FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/04/2025 enregistré à la recette des finances de Bengerdenne le 29/4/2025 sous le n°M064194, quittance N°25201347, Monsieur Salahedine Ragad demeurant à Bengerdenne, CIN n°08630073 a vendu à Abdelmotaleb Ben Marzoug demeurant à Gabès, CIN N°04881198 la totalité du fonds de commerce destiné comme POINT VENTE OOREDOO SUD TELECOM pour code D01BG1004 et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à son adresse de local sous-mentionné dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 11-9-2025 au journal quotidien Le Quotidien.

2025R02708FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/4/2025 enregistré à la recette des finances de Bengerdenne le 29/4/2025 sous le n°M053495, quittance n°25201070, Monsieur Salahedine Ragad demeurant à Bengerdenne, CIN n°08630073 a vendu à Mr Abdelmotaleb Ben Marzoug CIN 04881198 la totalité du fonds de commerce destiné comme POINT VENTE ORANGE et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Chouiref Mounira Avocate à Médenine.

Et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 22-8-2025 au journal quotidien Le Quotidien.

2025R02709FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Karaoui Mohammad en date du 28/5/2025 n°6198 enregistré à la recette des finances de Ksar Gafsa le 30/5/2025 Quittance n°M019667, n°25200763 Najmedin Najjar demeurant à Elksar Gafsa, a cédé le fonds de commerce, sis au RDC Route de Gabès Ksar Gafsa connu sous le nom «Asmak Echabba», avec tous ces éléments corporels et incorporels, à Amin Chaeben.

Toutes les oppositions devraient être adressées à l'adresse du vendeur sis à la Route de Gabès Ksar Gafsa local «Asmak Echabba» dans les 20 jours qui suivent ladite de publication de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 31/7/2025.

2025R02713FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente rédigé le 11/9/2025 enregistré à la recette des finances de Bouargoub en date du 11/9/2025, N° de quittance M027982 N° d'enregistrement 25201071, M. Jamil Ben Taeib Ben Sghaeir Ben Alia a vendu à Mme Wala Bent Ali Ben Omar Limem, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Ventre Fruits secs, dans le local sis à l'Avenue Habib Bourguiba Belli village Nabeul. Toutes les oppositions sont à recevoir au bureau de l'avocat maître Taoufik Jmaa à son bureau sis au 44 immeuble Dimassi avenue Hedi Chaker Nabeul dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 19/9/2025.

2025R02716FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 30/8/2025 enregistré le 01/9/2025 à la recette des finances Ghandi quittance n°064982 M : enregistrement n°25204115. Mme Hayet Ben Naseur sis à l'appartement numéro 2 résidence Zouhour Soukra, a vendu à la société Giovanni tranchida industrie sis au 24 av Farhat Hashed Tunis la totalité du fonds de commerce sis au 24 av Turquie Tunis exploité en tout commerce.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur dans les 20 jours suivant la publication de l'annonce au JORT. Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk du 6/9/2025.

2025R02717FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 21/02/2025 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 6/8/2025 quittance numéro M042230 et un acte complémentaire sous seing privé daté du 27/06/2025 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 19/8/2025 quittance numéro M044618.

Mme Sana Gharbi a vendu à la Société jardin d'enfants FAFA en la personne de son représentant légal Mme Wissal Chihi un fonds de commerce «Jardins d'enfants et Garderie scolaire» situé à l'avenue Hedi Chaker Manzel Jemil Bizerte.

Publié journal Alchourouk numéro 12393 le 29/8/2025 page 18 et journal Le Quotidien Numéro 7502 le 29/8/2025 page 23.

Toutes oppositions seront reçues au bureau de maître Sondess Khili Avocate à la cour de cassation situé à la rue Habib Bourguiba au dessous de banque de l'Habitat au 1er étage Menzel Jamil Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne (JORT).

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 29/8/2025.

2025R02718FCCC2

Promesse de vente d'un fonds de commerce

Par acte de promesse de vente d'un fonds de commerce en date du 9/9/2025, enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni le 15/9/2025 sous n°25201353 quittance n°M036407. Mme Yosra Bent Néjib Boubaker, titulaire de la CIN n°14007474 a promis de vendre et de céder à Mme Sonia Bent Mohamed Bouzgarou, titulaire de la CIN n°06821158, la totalité du fonds de commerce du local destiné Jardin d'enfant avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 15 Avenue Habib Bourguiba - Ksibet Mediouni. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 19/9/2025.

2025S01170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/9/2025 enregistré à la recette des finances Akouda sous le n° 25202218 quittance n°37333 en date du 10/9/2025 Madame Eya Bent Elmouldi Drioua titulaire de la CIN n°12849387 a vendu à Madame Ahlem Bent Mouhamed Taher Barhoumi titulaire de la CIN n°11904025 le fonds de commerce à usage de vente de prêt-à-porter exploité sous le nom commercial "GANNAH STORE" sis à la Rue Moktar El Kalboussi Akouda avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez Madame Ahlem Bent Mouhamed Taher Barhoumi sis à Cité Riadh2 LGT SNIT N9 Sousse. Cela a été publié dans le journal le Quotidien du 13/9/2025.

2025S01171FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P du 25/8/2025 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo - Sousse (n° de quittance M0549621 n° d'enregistrement 25203986) la société CITY LIGHT, suarl, dont le siège social est sis à l'avenue Léopold Senghor - 4000 Sousse, n° RNE 1227654X, MF : 1227654XBM000, a cédé en la personne de son représentant légal la totalité de son fonds de commerce, sis à la même adresse, exploité dans la vente de tous produits, au sieur Ghannouchi Mohamed Akram, titulaire de la carte d'identité nationale n°05510949, élisant domicile, à l'étude de maître Ghannouchi Yousri, avocat près la cour de cassation, sis au 2, rue Belajouza - Le Trocadéro -

4000 Sousse laquelle adresse est désignée pour formuler toute opposition dans les vingt jours à compter de la publication du présent avis, un avis similaire a été publié au quotidien Echourouk le 10/9/2025.

2025S01175FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente enregistré à la recette des finances le 12/9/2026 sous le n°25202344, quittance n°M044375, Mme Yosra El Mejri a vendu à Amir Rouis tout le fonds de commerce «Steel home» situé à la Rue Khlifa Karoui Khzema ouest Sousse dont l'objet est l'achat et la vente des meubles.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa datés du 18/9/2025.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au J.O.R.T.

2025S01177FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert suivant un acte sous seing privé d'après l'avocat Arnouni Jamel en date du 10/9/2025 et 11/9/2025 enregistré à la recette des finances Kasserine le 15/9/2025 quittance n°M082807 enregistrement n° 25207086 Nakaii Moez Ben Akrmi demeurant à Riadh andalous Ariana a vendu à Griria Halima Bent Amor Ben Mohamed demeurant rue Imam Ghazeli cité Ezzouhour Kasserine la totalité du fonds de commerce sis au centre commercial Kasserine centre activité principale café de 1ère catégorie nommé «café le petit coin» dans le délai de 20 jours à partir de la parution du pressent avis au JORT s'adresser à l'avocat Arnouni Jamel avenue Habib Bourguiba Kasserine.

2025S01178FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 10/9/2025 enregistré à la recette des finances à Monastir le 10/9/2025 sous le N°25206743, quittance N°MO68271, la société INFINITY DISTRIBUTORS a vendu à Mr SALEM GUIZANI, le fonds de commerce sis à Bab brikcha Monastir exploité commerciale. Les oppositions se font à l'adresse de l'acquéreur dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk le 13/9/2025.

2025S01180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 11 septembre 2025 et enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf le 12 septembre 2025 sous le n°25201881 reçu n°MO72265 dont la société d'informatique et de multimédia société à responsabilité limitée représentée par son gérant légal, M. Slim Affes, immatriculée sous l'identifiant unique 0751898G adresse rue Victor Hugo Sousse, a cédé à M. Ahmed Ben Rachid Ben Souih Kriâa, titulaire de la carte d'identité nationale n°09324203, adresse rue Victor Hugo Sousse, l'intégralité du fonds de commerce comprenant la clientèle, l'enseigne, le nom commercial ainsi que l'exploitation du local sis à la rue Victor Hugo à Sousse, d'une superficie de 40 m².

Les oppositions éventuelles devront être formées dans un délai ne dépassant pas vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal officiel entre les mains de l'acquéreur, au siège élu le cabinet de Maître Nasr Ben Ameur, avocat, domicilié au cabinet Nasr Ben Ameur & Associés, Immeuble Trocadéro, rue Sœur Joséphine, Sousse 4000.

Le présent avis a été publié au journal quotidien «Essahafa» paru le 18/9/2025.

2025S01182FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente en date du 14/7/2025 enregistré le 21/8/2025 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 25203509 et le n° de quittance M108972, Sté. Raef Travaux d'impression identifiant unique n°1822567R a vendu à Mme. Aicha bent Abdelazize ben Abdeljlile Cin n°08434355 tout le fonds de commerce situé au n°80 rue Imam Mezri, Msaken, Sousse, dont l'objet Vente des livres journaux produits de papeterie en détail librairie et photocopie.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 18/9/2025.

2025S01184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/9/2025, enregistré à la recette des finances de Mezzouna le 12/9/2025 sous le numéro d'enregistrement 25200584, reçu n°M015425, les héritiers de la défunte Majda Biaoui, à savoir sa mère Khadija Abdellia, ainsi que ses frères et sœurs Sohail Ben El Aid Biaoui, Slim Ben El Aid Biaoui, Sami Ben El Aid Biaoui, Ismail Ben El Aid Biaoui, Ahmed Ben El Aid Biaoui, Mariem Bent El Aid Biaoui, Salem Ben El Aid Biaoui et Salma Bent El Aid Biaoui, demeurant à Sidi Bouzid et immatriculés au registre de commerce auprès du Tribunal de première instance de Sidi Bouzid sous le numéro A18118732009, identifiant fiscal n°1108925N, titulaires des cartes d'identité nationales n°06008616 - 05962442 - 05975755 - 05982516 - 06003250 - 06011445 - 06074852 - 06084957 - 09204092, représentés par Salma Bent El Aid Biaoui titulaire de la carte d'identité nationale n°09204092, ont vendu à Madame Hana Bent Othmen Ncibi, demeurant au quartier des enseignants à Sidi Bouzid, titulaire de la carte d'identité nationale n°11622054, l'intégralité du fonds de commerce destiné à une pharmacie, sis à Mezzouna, rue Ibn El Jazzar, 9150.

Les oppositions sont recevables entre les mains de Maître Fayçal Dali, avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est situé à l'avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid, et ce dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 17/9/2025.

2025X01210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 19/8/2025 enregistré à la direction financière de Sfax Diar El Wafa le 5/9/2025 sous le n°25204003 reçu n°MO84563 Haitham Ben Eltaib ben Abdallah C.I.N 11124763 a vendu à Omar Elmakki C.I.N n°11025719 la totalité du fonds de commerce situé à la Route Ain km 1 Kessas Merrakchi Sfax exploitée en tant que café de première classe.

Ainsi cette annonce a été publiée au journal Assabeh et journal le Temps le 10/9/2025 selon la quittance n° PS250537

Toute opposition éventuelle à la vente doit être déposée à l'adresse mentionnée ci-dessus dans les délais légaux vingt jours à compter de la date de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2025X01222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20/8/2025 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 22/8/2025 sous le numéro 55686 reçu numéro 25203604 Mr Sadok Kenis a vendu à Me Rim Hammami la moitié (50%) du fonds de commerce du local sis au 18 rue Ghana Beb Behar Tunis 1002 avec tous ses éléments corporels et incorporels, toute opposition sera recevable dans les vingt jours de la publication du présent avis au JORT entre les mains de l'acheteur sis au 18 rue Ghana Beb Behar Tunis 1002. Cette vente a été publiée aux deux journaux Sabah et le Temps le 17/9/2025.

2025403184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 5/9/2025 et enregistré à la recette des finances Douar Hicher sous le 25204448 selon quittance n°M109381, Foued Ben Jomaa a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et achat des produits avicoles, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé au 20 Rue India Avenue Ali Jaballah Cité Elgazella Ariana à SOCIETE RIAHI DJEJ (En étape de constitution) son représentant légal Ahmed Riahi, le prix sera consigné auprès de l'acheteur jusqu'à expiration des délais légaux des oppositions qui seront acceptées jusqu'à la fin du délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié auparavant au journal Echourouk le 16/9/2025.

2025403197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 23/4/2025 et enregistré à la recette des finances Douar Hicher sous le 25200897 selon quittance n°M030773 Raghib Jmili a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des pièces de rechange des voitures avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé sur la route de Mateur Klm 7 Manouba à Mme Monia Bouali le prix sera consigné auprès de l'acheteur jusqu'à expiration des délais légaux des oppositions qui seront acceptées jusqu'à la fin du délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié auparavant au journal Echourouk le 11/9/2025.

2025403198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/9/2025 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 15/9/2025 quittance n°M058193 enregistrée sous le n°25202774 la société d'exploitation de Café sous le nom WESTERN- COFFE a vendu son fonds de commerce 2 rue El Haouaria Boumhel El Bassatine Ben Arous à la société KHAN El MUALLIM, les oppositions doivent se faire sous peine d'échéances et de forclusion entre les mains du rédacteur Maître Naouar Mahdi, Avocat, 14 avenue Habib Bourguiba Hammam-Lif Ben Arous dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Ce communiqué a été publié au journal «Chourouk» du 16/9/2025.

2025403199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi le 10/9/2025, enregistré à la recette des finances de Bir El Kassa, quittance n°M034488, sous le numéro 25201411, Messieurs Ali Guizani et Bilel Guizani ont vendu à la société Electro Guizani Ben Mahmoud, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local commercial sis au 04 Avenue des Martyrs - El Mourouj 1 Ben Arous.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du local désignée dans un délai de vingt jours depuis la date de publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien pour le 18/9/2025.

2025403207FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de 23/8/2025 enregistré à la recette des finances rue de Kairouan Hammam-Lif Ben Arous le 3/9/2025 (Reçu n°M054221 enregistrement n°25202036) la Sté les Jasmins De Damas pour la gestion et l'exploitation des restaurants SARL (RNE n°17706225) a vendu à Monsieur Houssem Ben Ghorbel (C.I.N n°07117686) la totalité du fonds de commerce exploité au 62 avenue de la République Hammam-Lif - Ben Arous.

Toutes les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Amri Khaled 32 Avenue la Liberté - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 19/9/2025.

2025403208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 3 et 8/9/2025 enregistré à la recette des finances Mourouj le 9/9/2025 sous le n°25204345 quittance n°M073862 Me Mahdi Zaabi demeurant à la rue Zakaria ben Mohamed Kazouini n°9 Mourouj 3 Tunis a vendu à Mme Salma Daoues demeurant Résidence Papillon -bloc A - App9 Cité Ennasr 1 Ariana.

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°103 Mourouj 3 bis - ben Arous exploité en tant que Réparation de voiture et vente de pièces de rechange.

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur dans l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie du contrat de vente a été déposée à l'adresse du fonds de commerce entre les mains de l'acquéreur.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» le 17/9/2025.

2025403211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date du 8 septembre 2025 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 10 septembre 2025, sous le n°25207839 Quittance n°104012 Mr. Imed Mahjoub titulaire de la cin 08705144 délivrée à Tunis le 9 décembre 2022, a vendu à Mr. Chamseddine Afli titulaire de la cin 15005798 délivrée à Tunis le 4 février 2022 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local "DRUG STORE" situé à la résidence les orangers magasin RDC n°4 les jardins de Carthage Tunis; exploité dans la vente des fruits secs.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux au local situé à résidence les orangers magasin RDC n°4 les jardins de Carthage Tunis.

Cet article a été publié au journal quotidien "Echourouk" du mardi 16 septembre 2025.

2025403221FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 17/9/2025 enregistré à la recette des finances Sahline le 17/9/2025 reçu n°M037923, enregistrement n°25301804 Nacira Ebn MHAMED a loué à Youssef AZAIEZ la totalité du fonds de commerce situé à l'Avenue Taib Mhiri Sahlin avec leurs éléments corporels et incorporels pour une durée de 4 ans du 01/01/2026 au 31/12/2029 cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 19/9/2025.

2025S01181FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 12/5/2025, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 3/6/2025 sous n°25301889 Quittance N°M02136, la société MM&CO, Sarl (MF : 1176235X) représentée par sa gérante Mme Chahnez JAAFOURA, titulaire de la CIN n°05521173, a loué à la société «FLYCOM BUSINESS» Sarl (MF : 1827696X), représentée par son gérant Mr Ibrahim Ben El Mahjoub EL EUCHI, titulaire de la CIN n°11040782, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente matériels informatiques et de téléphonie sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble Makni, Boulevard Imam El Boukhari- Khézama Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an renouvelable du 01/6/2025 au 31/5/2026. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 19/9/2025.

2025S01183FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En gérance libre

Par acte de location d'un fonds de commerce en gérance libre enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 02 Avril 2025 sous le numéro 25301584 quittance n°M027159. La société la Tunisie Industrielle inscrite au RNE d'un identifiant unique n°0000870R, titulaire du matricule fiscal n°0000870R/A/M/000 dont le siège social est à Tunis 59, avenue Farhat Hached 1001 Tunis a loué à titre de gérance libre la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local N° du Titre foncier n°140965 Tunis d'une superficie de 25 m², sise au 59 avenue Farhat Hached Tunis à Mr. Wissam ben Noureddine ben Salah Touihri, Titulaire de la carte d'identité nationale n°07933738, immatricule fiscal n°1909685 Y, dont l'activité commerciale vente Alimentation générale pour une période d'un an qui peut commencer le 01 mars 2025 jusqu'à fin février 2026.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk le 11/9/2025 IP0225/08292.

2025403203FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 11/9/2025 enregistré à la recette des finances de Béja Numéro de quittance M070695 Numéro d'enregistrement 25306828 M. Ahmed Bakar a loué à M. Mohamed Amine Amri le fonds de commerce exploité - Café sis à la rue municipale - Béja pour une durée de 10 ans.

Toutes les oppositions auront lieu chez M. Ahmed Bakar à son adresse 131 immeuble SPROLOS 1 A.F.H. - Béja - dans un délai qui ne dépasse pas le délai légal de la date de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux "le Quotidien et Echourouk" à la date du 17/9/2025.

2025403212FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances de Agareb, le 23/7/2024 sous le n°24300737, Quittance n°M021095, la Société d'Administration et de Gestion des Stations service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance libre à la Société Newrest Catering Tunisie société anonyme, dont le siège social est à sis au 10 rue de l'Ile de Rodhes, les Berges du Lac 1053, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0905711G, un fonds de commerce consistant en un shop en station-service OLA Energy sise à Agareb Est st à la PK252 Sfax , relatif à l'activité de restauration rapide et de vente de boissons qu'elle exploite sous l'enseigne «Fattouch».

La présente gérance libre est conclue pour une période de trois années consécutives, commençant le 01/3/2024 et prenant fin le

28/02/2027, moyennant un avis de déchéance adressé de 2 mois, la gérance libre se renouvelle par périodes d'une 1 année.

Cette publication a été faite dans les quotidiens Essabeh et Le Temps du 5/8/2025.

2025403213FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances avenue Habib Bourguiba Touzeur, le 16/6/2025 sous le n°25301543, Quittance n°M028134, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, a confié en gérance libre à la Société d'Administration et de Gestion des Stations-service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1477397P, un fonds de commerce consistant en une station-service Ola Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à Touzeur, avenue Farhat Hached 2210.

La présente gérance libre est conclue pour une période indéterminée, commençant le 01/7/2023, moyennant un préavis de six (6) mois, par lettre recommandée ou par voie d'huissier notaire.

Cette publication a été faite dans les quotidiens Essabeh et Le Temps du 5/8/2025.

2025403214FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances de Agareb , le 23/07/2024 sous le n°24300737, Quittance n°M021095, la Société d'Administration et de Gestion des Stations service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance libre à la Société Newrest Catering Tunisie société anonyme, dont le siège social est à sis au 10 rue de l'Ile de Rodhes, les Berges du Lac 1053, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0905711 G, un fonds de commerce consistant en un shop en station-service OLA Energy sise à Agareb Ouest st à la PK252 Sfax, relatif à l'activité de restauration rapide et de vente de boissons qu'elle exploite sous l'enseigne «Fattouch».

La présente gérance libre est conclue pour une période de trois années consécutives, commençant le 01/3/2024 et prenant fin le 28/02/2027, moyennant un avis de déchéance adressé de 2 mois, la gérance libre se renouvelle par périodes d'une 1 année.

Cette publication a été faite dans les quotidiens Essabeh et Le Temps du 5/8/2025.

2025403215FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances d'Agareb, le 23/7/2024 sous le n°24300737, Quittance n°M021095, la Société d'Administration et de Gestion des Stations service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance libre à la Société Newrest Catering Tunisie société anonyme, dont le siège social est à sis au 10 rue de l'Ile de Rodhes, les Berges du Lac 1053, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0905711G, un fonds de commerce consistant en un shop en station-service OLA Energy sise à Agareb Ouest st à la PK252 Sfax, relatif à l'activité du Shop qu'elle exploite sous l'enseigne «Marhaba».

La présente gérance libre est conclue pour une période de trois années consécutives, commençant le 01/3/2024 et prenant fin le 28/02/2027, moyennant un avis de déchéance adressé de 2 mois, la gérance libre se renouvelle par périodes d'une 1 année.

Cette publication a été faite dans les quotidiens Essabeh et Le Temps du 5/8/2025.

2025403216FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances de Agareb, le 23/7/2024 sous le n°24300737, Quittance n°M021095, la Société d'Administration et de Gestion des Stations service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance libre à la Société Newrest Catering Tunisie société anonyme, dont le siège social est à sis au 10 rue de l'Ile de Rodhes, les Berges du Lac 1053, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0905711 G, un fonds de commerce consistant en un shop en station-service OLA Energy sise à Agareb Est st à la PK252 Sfax, relatif à l'activité du Shop qu'elle exploite sous l'enseigne «Marhaba».

La présente gérance libre est conclue pour une période de trois années consécutives, commençant le 01/3/2024 et prenant fin le 28/02/2027, moyennant un avis de déchéance adressé de 2 mois, la gérance libre se renouvelle par périodes d'une 1 année.

Cette publication a été faite dans les quotidiens Essabeh et Le Temps du 5/8/2025.

2025403217FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances rue du Sahel 45, avenue de la Gare - Tunis, le 12/01/2024 sous le n°24300085, Quittance n°M003525, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, a confié en gérance libre à Monsieur Radhouane ben Hedi Hamada, commerçant, titulaire de la CIN n°06422912 du 26/12/2013, un fonds de commerce consistant en une station-service Ola Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à Dubosville, sur la GP 1 route de Sousse, Tunis.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives, commençant le 15/01/2024 et prenant fin le 14/01/2026.

Cette publication a été faite dans les quotidiens Essabeh et Le Temps du 5/8/2025.

2025403218FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Résidence du "Club Ramses"

Route de Lido Dar Chabanne Plage

Conformément au procès-verbal de l'assemblée du 22/7/2025 enregistré à la trésorerie de Dar Chabanne El Fehri le 28 juillet 2025 sous le numéro 25702292, le syndicat de l'établissement du Club Ramses a été constitué et les personnes suivantes ont été nommées :

1- Madame Najiba Ayari : Présidente du syndicat

2- Monsieur Ridha Ben Yahmed : Trésorier

3- Monsieur Nacer Lamouchi : Secrétaire général.

2025R02692APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des Recherches en Comptabilité et Fiscalité

(TARAT : Tunisian Association of Research in Accounting and Taxation)

Siège social : Route Sidi Mansour, Km 8, Rue Charfeddine, 3094, Sfax - Tunisie.

Bureau directeur :

- Mme Maali Kachouri : Présidente de l'association

- Mme Nada Maalej : Vice-présidente

- Mme Senda Wali : Secrétaire générale

- Mme Rakia Riguen : Trésorière.

Objet : Scientifique.

Objectifs :

- Promouvoir la culture fiscale et comptable.

- Renforcer le dialogue entre les différents acteurs du domaine fiscal et comptable ainsi que les composantes de la société de tout âge et de toutes disciplines.

- Valoriser le rôle de la culture fiscale et comptable dans l'ancrage des principes de bonne gouvernance et de développement durable.

- Encourager l'implication des acteurs de la fiscalité et de la comptabilité dans des activités culturelles et récréatives, dans un esprit de coopération et d'ouverture sur autrui.

Reçu de dépôt n°8958 en date du 9 septembre 2025.

2025X01208APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Le Nom : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE *ELBARAKA* ZAGHMAR2

Siège : Zaghmar2- Jelma

Sujet : Protéger et Rationaliser Les Ressources en Eau.

Commission :

- Président : Younis Chihawi

- Trésorier : Ridha Zeliili

- Dépôt N°04/08/2025.

2025X01209APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association culturelle Al Isawiya de Midoun

Sujet : Culture

Siège : Djerba Midoun 4116.

Objectifs :

- Contribuer à la promotion de l'activité culturelle dans la région, en coordination avec tous les acteurs impliqués dans les affaires culturelles

- Contribuer à la revitalisation du patrimoine régional tout en préservant les coutumes et les traditions

- Accompagner la créativité des jeunes et promouvoir le patrimoine culturel de la région

- Contribuer au développement de l'activité culturelle et à sa promotion aux niveaux régional et national.

Comité :

Président : Ben Mhenni Hassan

Secrétaire général : Tayeb Wajdi

Trésorier : Al-Messabi Imed.

PV N°27773 du 8/11/2024.

2025X01216APSF1

Constitution d'une association

Une association à but général, de durée illimitée, a été constituée entre des personnes physiques nommées ci-dessous. Elle porte le nom d' «Association des Horizons Sportifs, Culturels et Ecologiques».

Siège social : Km 6, route de Béjaoua, Sidi Thabet 2020.

Les objectifs sont :

1) Contribuer au développement des secteurs sportifs, culturels et environnementaux en Tunisie, en coordination avec les autorités compétentes.

2) Participer à la promotion et à la diffusion de la culture olympique.

3) Organiser des festivals dédiés aux images sportives, culturelles et écologiques

4) Contribuer à la préservation de la mémoire sportive tunisienne, dans le respect des dispositions légales en vigueur.

5) Œuvrer pour la promotion de la culture du bénévolat.

6) Collaborer avec des associations partageant les mêmes objectifs, tant au niveau national qu'international.

Nom et prénom :

Boujemaa Abdelkrim : Président

Elhaj Safieddine : 1er Vice-président

Akrimi Mohamed Sami : 2ème Vice-président

Laabidi Mohamed Taoufik : 3ème Vice-président

Ghannouchi Foued : Secrétaire général

Kolsi Amjed : Trésorier

Werfelli Noura : Membre

Ferjani Salah : Membre

Ezyr Hatem : Membre

Bahri Ons : Membre

Kamoun Abdelwaheb : Membre

Rezgui Mohsen : Membre.

2025403202APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires DIAR EZZAHRA 3

Diar Ezzahra 2034 Ezzahra Ben Arous

En vertu du PV daté du 11 mai 2025, enregistré à la Recette des Finances de la ville d'Ezzahra le 8 septembre 2025 sous le numéro 25702287 quittance numéro M051559, les membres du Syndic de la résidence Diar Ezzahra 3 ont été élus et le bureau a été renouvelé comme suit :

1- Ines Salhi : Présidente

2- Ahlem ben Slama : Secrétaire Générale

3- Mohamed ben Mbarek : Trésorier.

2025R02691APSF2

Procès-verbal d'une assemblée générale élective

En vertu du procès-verbal de l'assemblée élective du 4 mai 2025, enregistré à la recette des finances des Jasmins sous le numéro 25702626, récépissé n°M038269, il a été procédé à la validation de l'élection d'un nouveau bureau syndical de la résidence Erriadh, rue du 13 Août, El Yasminette Ben Arous, composé de :

- Président du syndicat : Fathi Azzouz
- Secrétaire général : Samir Charny
- Trésorier : Ahmed Jartouh.

2025R02711APSF2

Elections du Président et Membres du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence «COGEB TOWER»

Avenue Commandant Bejaoui Sousse

Sise au lotissement centre Urbain A.F.H

En vertu du procès-verbal électoral du Syndicat des co-propriétaires de la Résidence «COGEB TOWER» sise au lotissement centre Urbain A.F.H avenue Commandant Bejaoui Sousse, tenue le 31/5/2025 à treize heures à la dite résidence, enregistré à la recette des finances Rue 3 septembre 1934 à Sousse le 3/9/2025 sous le n°25701683 quittance n°M068844; il a été élu le syndicat des co-propriétaires composé de :

- M. Mohamed Béchir Mzoughi : Président du Syndicat.
- M. Mohamed Amine Kasdallah : Secrétaire Général du Syndicat.
- M. Chokri Ouni : Trésorier.

Mmes et Mrs, Zohra Mzergi - Hana Bougatef - Fatiha Bouazza - Kaouther Chatti - Makrem Ben Abderrahmane, en tant que membres du syndicat des co-propriétaires.

Le présent avis a été publié au journal «Alchourouk» n°12407 du 12/9/2025.

2025S01173APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah Ariana

Tél : 71237601/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B., S.A inscrite au RNE sous le n°1237/ A représentée par son D.G sise à Tunis rue Hedi Nouira.

2) Débitrice principale : STE ATTAYA VOLAILLES ; SUARL RNE 1162038 W représentée par son gérant sise à la Zone Industrielle Tazarka / Nabeul

Débiteur saisi : M.Slim Ben Romdhane Attia CIN 059099810 sise à Dar Chaabane El Fehri Rue Ibn Rochd, Nabeul, gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F 222720KAP000

1) L'immeuble mis en vente : C'est un immeuble objet du TF 426338 et 426339 Nabeul dénommé "Milk Ezzine" situé à Dar Chaabane El Fehri Gouvernorat de Nabeul une villa de maître de 2 étages et RDC et se compose de 2 terrains de 525 m² et de 584 m² est équipé avec les commodités nécessaires eau potable et électricité et gaz.

Le prix de la vente : est fixé à 4.551.413,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

2) L'immeuble mis en vente : Ce sont des parts indivises objet du TF 637151 Nabeul dénommé "El BALADIA" situé à Beni Khiar Nabeul près de la plage de 181 m² se compose d'une villa avec 2 étages et équipé avec les commodités nécessaires eau potable et électricité et gaz.

Le prix de la vente : est fixé à 491.788,728 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

4) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 27/10/2025 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

Les Immeubles peuvent être visités chaque jour.

2025R02635VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie Immobilière

Etude de Société d'avocats

Benmoussa et Associés

Maître Abdssatar Benmoussa

Avocat à la cour de cassation

11 Avenue Farhat Hached Siliana

Code fiscal : 1490946/C

Poursuivant : Hakim Bouneb demeurant à Béja Siliana

Partie saisie : Jamal Jbali Demeurant à cité Ennour Siliana

Immeuble saisi : La moitié indivise d'un local d'habitation sur un lot de terrain ayant pour superficie 171 mètres carrés situé à cité Ennour Siliana.

Prix d'ouverture : Vingt six mille sept cent soixante quinze dinars «26775000» D.

Date et lieu de la vente immobilière :

Le mardi 28 octobre 2025 à partir de 9 heures devant la chambre de vente immobilière tribunal de première instance de Siliana palais de justice Siliana.

Visite de l'immeuble saisi : chaque jour à partir de dix heures du matin jusqu'à 16 heures de l'après midi.

Toute personne qui veut d'autres informations peut se rendre soit au tribunal compétant soit au bureau de

maître Abdssatar Benmoussa. Toute personne qui veut participer aux enchères doit consigner d'avance le 1/3 du prix d'ouverture.

2025R02702VEPA1

Vente immobilière

Demandeur : Mohamed El Moncef Ben Mohamed Bouden, titulaire de la carte nationale d'identité n° 01921040 résident à cité Mohamed Ali Kairouan.

Les défendeurs : 1) Mohamed El Mouldi ; 2) Rawda ; 3) Nadira ; 4) Nabil ; 5) Sonia, fils de Mohamed Bouden. 6) Faten Bent El Hadi El Trabelsi; 7) Mohamed Moataz; 8) Mohamed Muslim; 9) Mohamed El Mahdi, fils d'Abdel Wahab Bouden. 10) El Moncef Ben El Hedhili El Rakhami ; 11) Malak ; 12) Maryam ; 13) Maysa ; 14) Menyar ; 15) Mohamed Ayman, fils d'El Moncef El Rakhami. Tous résidents au quartier Mohamed Ali de Kairouan.

L'avocat : Maître Abdelkrim Mai, avocat enquêteur, dont le cabinet est situé au 6, rue Mohamed El Helwi, à Kairouan

Désignation du bien-fonds : est une maison habitable comprenant une entrée souterraine donnant directement sur la rue Annaba. De là, elle mène, en direction de la Qibla, à une véranda nue surplombée par une terrasse ouest. Une seconde porte souterraine mène à l'étage supérieur, achevé par feu Abdel Wahab Bouden. De la véranda souterraine, elle mène, en direction de la Qibla, à un espace nu. De la véranda nue, elle mène également, en direction de l'ouest, à un premier couloir surplombé par la première pièce, celle du sud, avec vue dégagée. A côté, à l'ouest, se trouvent un complexe sanitaire et celui du sud, avec vue dégagée. A côté, dans la même direction, se trouve un cellier à l'est. Une seconde porte souterraine s'ouvre directement sur la rue depuis le premier couloir. Elle mène, en direction de la Qibla, à un centre nu donnant sur une cuisine souterraine. Il dispose d'une deuxième porte, à l'est, avec vue dégagée, qui mène à un deuxième couloir surplombé par une deuxième pièce, celle du sud, avec vue dégagée, et une troisième pièce, celle de l'ouest, avec vue dégagée. Le deuxième couloir est également surplombé par une quatrième pièce, celle de l'ouest, avec vue dégagée. Un salon, celui de l'ouest, avec vue dégagée, donne également sur le deuxième couloir. Le séjour s'ouvre à l'est sur le premier espace nu. Les murs sont en pierre et en brique, le plafond en ardoise et le sol carrelé. La propriété en question couvre une superficie de 210 mètres carrés, dont 136 mètres carrés couverts et 74 mètres carrés nus.

Le prix de vente : Cent vingt quatre mille huit cents dinars (124 800 000 dinars).

Date de la vente : Le lundi 13 octobre 2025, à 9 h au plus tard, au service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan, à Kairouan.

Date de visite : Toute visite sera effectuée chaque jour et pour plus de renseignement, contactez l'avocat Maître Abdel Karim May, Rue Mohamed Hlioui N°6, Kairouan.

2025S01172VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Saoudi Khalifa

Avocat

33 rue Ali Jemel Gabès

L'avocat poursuivant : Saoudi Khalifa avocat résident au 33 rue Ali Jemel Gabès.

Partie poursuivante : Ridha ben Nasr el Ghribi travail libre sis à l'avenue Habib Bourguiba el Hamma Gabès.

Partie saisie : Mohamed Ali ben Nasr el Ghribi travail Libre sis à l'avenue Habib Bourguiba el Hamma Gabès.

Le bien saisi : maison de 3 pièces et une cuisine et une salle d'eau et un hall. Superficie 150 m² et représente 320 parts indivises, avenue Habib Bourguiba el Hamma Gabès.

Mise à prix : quatre vingt deux mille dinars 82 000.000dt plus les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi vingt sept octobre deux mille vingt cinq 27/10/2025.

La visite de l'immeuble : peut se faire tous les jours (horaires de travail) sauf les dimanches et jours fériés.

NB : La consultation du cahier des charges peut se faire tous les jours (horaires de travail) au greffe du tribunal de première instance de Gabès et au cabinet de l'avocat poursuivant.

2025X01214VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet de Maître Mounir Drira

Avocat à Sfax

Téléphone : 74200414

N° fiscal : 000/P/A/801535K

Les poursuivants : Habib Souissi et ses frères et sœurs, Abdelfattah, Ratiba, Monia, Jalal et Hassan, fils de Hussein Souissi. Les hommes exercent une profession libérale et les femmes effectuent des tâches ménagères. Leur siège élu au bureau de leur représentant Maître Mounir Drira situé au 57, avenue Habib Bourguiba Sfax.

La partie saisie : Zouhair Ben Hussein Souissi, retraité, titulaire de la carte nationale d'identité n°01214098, demeurant à la route de Tunis km 2, rue Loumi Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mounir Drira, avocat, 57, rue Habib Bourguiba, Sfax.

Désignation de l'immeuble mis en vente : L'ensemble du bien immobilier situé rue Abdelaziz Kobeissi, n° 490, zone 27, route de Tunis, km 2, rue Loumi, Sfax. Ce bien consiste en un terrain rectangulaire de 84 m², mesurant 12 mètres de façade et 7 mètres d'est en ouest. Il est bordé par la rue Abdelaziz Kobeissi au sud et par une entrée à l'ouest. Sur les côtés inférieur et est, il appartient à d'autres propriétaires. Il comprend un ancien bâtiment de plain-pied composé d'une résidence avec une entrée couverte aux angles sud et est, ouvrant directement sur une pièce centrale à toiture en zinc, sur laquelle s'ouvrent une maison en bas et une autre à l'ouest. Une cuisine, située dans l'angle sud-ouest de la résidence, donne également sur une salle de bain. Les étages inférieurs et ouest des deux maisons sont pavés de ciment, tandis que l'étage intermédiaire et la cuisine sont carrelés. Sur la place Bartar, la résidence est équipée de l'électricité et de l'eau potable, mais elle est vétuste et mal entretenue.

Mise à prix : Le prix de départ de l'ensemble du bien a été fixé à soixante-quatorze mille six cents dinars (74 600 000 dinars), selon l'évaluation de l'expert judiciaire, M. Mohamed Ali Al-Majdoub, dans son rapport daté du 14 août 2025, plus les frais qui seront déterminés lors de la séance.

La vente aux enchères ne peut être menée que par un avocat ayant déposé le tiers du prix de départ conformément à la loi. Les étrangers doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

Charges imposées sur l'immeuble : Le bien mis en vente est occupé par la personne mise aux enchères Zuhair bin Hussein Suissi.

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu devant la chambre des criées du Tribunal de première instance de Sfax, rue Victor Hugo Sfax, le lundi 20 octobre 2025 au matin, dans la salle d'audience prévue à cet effet, à partir de 9 h.

Visites de l'immeuble : la visite de l'immeuble peut avoir lieu tous les jours de la semaine et pendant les heures administratives, le cahier des charges peut être consulté auprès du greffier du Tribunal de première instance de Sfax ou du cabinet de l'avocat chargé de la procédure.

2025X01217VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : la société Tunisienne de Banque, SA représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C : B182331996 Tunis.

La partie saisie : 1- Monsieur Atef Ben younes Oueslati CIN n°04514958 demeurant à Ben Arous Fouchana Dhait El Mnaichia

2- Madame Leila Bent Ali Oueslati CIN n°07071914 demeurant à Ben Arous Fouchana Dhaiat El Mnaichia

3- Monsieur Ali Ben Laamari Oueslati CIN n°00100391 demeurant à Ben Arous Fouchana Dhaiat El Mnaichia.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000

Propriété saisie : il s'agit des parts indivises du T.F n°53470 B.Arous dénommé HABIBA 687 situé à Fouchana.

C'est le lot n°2 du terrain agricole plan du T.F n°30783 sup 64 Are 58Ca le saisi lui revient 944,5 parts dans la superficie 470.5 m².

Mise à prix : le prix de la propriété saisie est fixé après la réduction de 40% à 62.106.000D sans les dépenses.

Date et lieu de la vente : 16/10/2025 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2025403192VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un Administrateur Judiciaire

Société Verrerie de Naassen - SA

MF : 0002824T

Suite au jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 5 septembre 2025 dans l'affaire n°12/2025 relative au redressement de la société Verrerie de Naassen située à la Zone Industrielle Chebedda Naassen. Il a été décidé l'ouverture d'une période d'observation de neuf mois et la nomination de Monsieur Noureddine Ayoub, sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n°19 - Tunis Belvédère Tél 98 541 481 comme Administrateur Judiciaire pour l'élaboration d'un plan de redressement.

Les créanciers de la société Verrerie de Naassen sont invités à produire leurs titres de créances dans un délai de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT, au Cabinet de l'Administrateur Judiciaire.

2025R02698VEPA2

Remplacement de liquidateur

Succession du feu Ahmed NOUIOUI CIN N°00520407

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 27/5/2025 dans le dossier de liquidation n°166, il a été décidé le remplacement du liquidateur Monsieur Ahmed Abd Mouleh par la liquidatrice Madame Faouzia Abbes sis au 11, Rue Belhessen Jrad, Cité Administrative, Ariana, Tél : 28 206 646, pour continuer la liquidation de la succession du feu Ahmed Nouioui.

2025403186VEPA2

Désignation d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°98167 émise par le tribunal de première instance de Béja en date du 01/9/2025, Maître Manal OUZARI est désignée comme liquidatrice de la succession de "feu" Amin Ben Ahmed El-Zamali et de gérer l'indivision dans l'intérêt des copropriétaire en vue d'établir un projet de partage.

Toute personne concernée peut contacter la liquidatrice à son cabinet situé au 4 rue Ariha, Lafayette, Tunis.

Téléphone (52848737) (22618798)

2025403196VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GRENADA

Société anonyme

MF : 0808297W

M.M les actionnaires de la société GRENADA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi quinze octobre 2025 au siège de la société sis 22 rue du Cuir Z.I : Sidi Rézig à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion des exercices 2023 et 2024.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2023 et 2024.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, de ces rapports et des états financiers des exercices 2023 et 2024.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration sur la gestion des exercices 2023 et 2024.

5- Affectation du résultat des exercices 2023 et 2024.

6- Questions diverses.

2025R02695SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La société SMVDA «Aouilia1»

S.A. au capital de 1.840.000dt

Ayant son siège social au N°26 Rue Ferdoues la Marsa Ouest Tunis

Identifiant unique : 1529339R

Les actionnaires de la société SMVDA «Aouilia1» sont convoqués

pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie au siège social à la Marsa le 17 octobre 2025 à dix heures du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2024

2- Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2024.

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers pour l'exercice 2024.

4- Affectation de résultats de l'exercice 2024.

5- Approbation des conventions réglementées conclues en 2024.

6- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice 2024.

7- Diverses et imprévus.

Le conseil informe les actionnaires que tous les documents relatifs à la dite assemblée sont à leurs disposition aux sièges de la société conformément à la réglementation en vigueur.

2025R02699SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

De la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord

S.A. au capital de 850.000 dinars

Siège social place de l'Union du Maghreb Arabe à Bizerte

R.C : B182761996

Messieurs les actionnaires de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord (SNIT NORD) sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le mardi 21 octobre 2025 à 9h du matin au siège de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord sis place de l'Union du Maghreb Arabe - Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point unique :

Etat des fonds propres et poursuite de l'activité de la Société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2025R02701SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Clinique Les Jasmins S.A

Capital social : 7 002 000 DT

Siège social : Lot E18 Centre Urbain Nord - Tunis 1003

Identifiant Unique : 0001743P

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «Clinique Les Jasmins» vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 16 octobre 2025 à 16h, à la salle des conférences de la «Clinique Les Jasmins» sise au Lot E18 centre urbain nord, 1003 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de la troisième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 juin 2025 relative à la distribution d'une partie de la prime d'émission;

- Nouvelle décision relative à la distribution d'une partie de la prime d'émission;

- Pouvoir pour les formalités,

Conformément aux statuts de la société, tout actionnaire peut se faire représenter dans la réunion de la présente assemblée par un autre actionnaire ou par un mandataire muni d'un pouvoir dûment signé.

Les documents suivants seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société à compter du 1er octobre 2025 :

- Projet de résolutions

- Texte de l'avis de convocation publié au Registre national des entreprises et au Journal officiel;

- Statuts de la société.

2025R02722SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Lajnef Maisons Bois

Société anonyme

Au capital de 1 200 000 dinars

Siège social : Route de Gabès, El Mahres, 3060, Sfax

Identifiant Unique : 1131197Q

Messieurs les actionnaires de la société «Lajnef Maisons Bois» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 15/10/2025 à 15 heures au siège social de la société sise à la Route de Gabès, El Mahres, 3060, Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement du mode de gouvernance de la société.

2. Modification corrélative des articles 19,20, 23, 24, 27 et 36 des statuts.

3. Pouvoir spécial pour l'accomplissement des formalités.

4. Questions diverses

5. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2025X01224SANB3

Convocation à l'AGO

STE CARTHAGE ASSISTANCE SERVICES - CAS S.A

Capital social : 850000 Dinars

Siège social : Adresse, Immeuble EZZEMNI, centre Urbain Nord, 1002, Tunis

Identifiant unique : 0349608 J

Les actionnaires de la société Carthage Assistance et Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 octobre 2025 à 14h00 au siège social de la société.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023 ;

2. Présentation et lecture des états financiers et du rapport général du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2023 et approbation des états financiers de 2023 ;

3. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

4. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions réglementées;

5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion;

6. Approbation des jetons de présence;

7. Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration pour un nouveau mandat couvrant les exercices 2025, 2026 et 2027 ;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales et publications.

2025403194SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CARTHAGE ASSISTANCE ET SERVICES

Société anonyme

Au capital social de 850 000 dinars

Siège social : Immeuble EZMENI, Centre Urbain Nord, Tunis

Matricule unique : 0349608 J

Les actionnaires de la société Carthage Assistance et Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 16 octobre 2025 à 15h00 au siège social de la société.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la modification de la valeur nominale des actions;

2. Modification de la valeur nominale de l'action;

3. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la réduction du capital pour résorber les pertes;

4. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif à la réduction du capital pour résorber les pertes;

5. Approbation de la réduction du capital pour résorber les pertes;

6. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital en numéraire;

7. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif à l'augmentation du capital en numéraire;

8. Approbation de l'augmentation du capital en numéraire;

9. Approbation de la modification des articles des statuts relatifs au capital et à la valeur nominale;

10. Approbation de l'octroi de tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre l'ensemble des décisions prises lors de la présente Assemblée;

11. Approbation de l'octroi des délégations nécessaires pour l'accomplissement des formalités légales et publications.

2025403195SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAPINVEST SICAR

Société anonyme

Filiale de LA BTL

Au capital de 1000 000 DT

Siège social : Imm BTL Boulevard Mohamed El Beji Kaid Essebsi

Centre Urbain Nord - Tunis

Identifiant unique : 0817214B

Messieurs les actionnaires de la société CAPINVEST SICAR sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 10 octobre 2025 à 10H du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2024

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2024

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et les états financiers arrêtés au 31/12/2024

4- Affectation des résultats

5- Quitus aux administrateurs

6- Nomination des membres du conseil d'administration.

2025403209SANB3

Convocation

VAN LAACK TUNISIE S.A

Société anonyme

Au capital de 50.000,000 Dinars

Siège social : Ennasr 2 - Ariana

RNE : 1025857K

MF : 1025857K/A/M/000

CNSS : 264958-51

Les Actionnaires de la Société «VAN LAACK TUNISIE S.A.» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le vendredi 24 octobre 2025 à 10 heures à l'Avenue Hedi Nouira, Immeuble PRIMAVERA II, App MB4, Ennasr 2, Ariana, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 Avril 2025 ;

2. Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation s'il y a lieu, des dits comptes, rapports et conventions;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 Avril 2025 ;

6. Fixation des Jetons de Présence;

7. Renouvellement des mandats des administrateurs;

8. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes;

9. Questions diverses.

2025403210SANB3

Autres sociétés

Procès-verbal

Convocation à l'assemblée ordinaire annuelle de la société

Coopérative Les Tissages Ksibet El Mediouni

SOCIETE COOPERATIVE LES TISSAGE KSIBET El MEDIOUNI

Rue Tarek Ibn Zied 5031 Ksibet El Mediouni

N° de registre de commerce : B1115851997

Mle fiscal : 9689/L/A/M/000

Le samedi 13 septembre 2025, à dix heures du matin, les membres du conseil d'administration de la société coopérative se sont réunis au siège de l'entreprise pour fixer la date de l'assemblée générale ordinaire, et il a été convenu la date : dimanche 12 octobre 2025 à dix heures du matin à son siège, afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture, discussion et approbation des rapports littéraires et financiers

2/ Sujets divers

3/ Distribution des bénéfices.

2025S01174SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que le Représentant juridique de la Société

Huilerie Al Ayachi Al Jadida pour l'extraction d'huile d'olive demeurant à El Mansoura Sud délégation Kessra Gouvernorat de Siliana a présenté au nom de la société une demande enregistrée au Gouvernorat de Siliana sous le N°15060 en date du 5/12/2024 en vue d'obtenir une autorisation d'extension d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie Al Ayachi Al Jadida El Mansoura délégation de Kessra Gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat.

Toutes les réclamations contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Siliana; Délégué de la région dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Le public est informé que Madame Amal ben Fraj Alouan, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Gabès sous le n°1930/205 en date du 16 Juillet 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à la Zone El Amarat municipalité et délégation de Metouia gouvernorat de Gabès conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gabès ou au siège de la municipalité de Metouia.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'installation et l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Gabès ou le délégué de Metouia ou le secrétaire général de la municipalité de Metouia dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Hassine Ncir agissant pour le compte de la Société "Zouyout ALCHIFA" dont le siège social est situé à la rue 20 Mars Jawhra Sousse IMM Aoun Gouvernorat de Sousse a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Mahdia le 8 Août 2025 sous le n°19/14434 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à la Route Régionale (MC) 87 El Athamna Telelsa et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée pouvant être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia, au siège de la délégation d'El Jem ou au siège de la Municipalité de Telelsa.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité Telelsa ou Le Délégué d'el Jem, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte de titre Foncier

Il est porté à la connaissance que le titre de Foncier n°19739/01 sujet de titre de Propriété N°135323 à Ourdia 7 appartenant à Mr Houichi Abderrahmen Titulaire de la CIN n°00246777.

2025R02710DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Hédi Ben Mabrouk Ben Ahmed Guilouchi, titulaire de la CIN n°04059465, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/27979, objet du titre foncier n°17645 Monastir sis à Imadet Menzel Harb délégation Bembla Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Menzel Nour sous N°1393 le 9/9/2025.

2025S01176DIVD2

Avis

Les Héritiers de Ghorbel Ahmed annoncent qu'ils possèdent un terrain à Sfax route Lafrane km3 de surface 954 m² effectué par l'acte d'achat qui était fait le 30/6/1973 et ils ont perdu le titre de propriété et il désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2025X01204DIVD2

Avis

Souissi Issam annonce qu'il possède un terrain à Sfax route Ain km11 de surface 627.30m² effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 3/11/2017 et il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2025X01205DIVD2

Avis

Monsieur Kechaou Slim entant que propriétaire porte à la connaissance du public la perte du titre de propriété (contrat de donation daté du 6 février 2013 et rédigé par les notaires à Sfax Sleheddine Ben Amira et Ezzeddine Ben Amira) de la parcelle de terrain qui est d'une superficie de 550 m², sise à la route de Gremda km 06 Sfax, par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelmajid Ben Hamden Feki sis au 37 rue des Notaires Médina Arabe 3001 Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T est considérée nulle et non avenue.

2025X01207DIVD2

Avis

Les Héritiers du feu Mounir Bouchekwa annoncent qu'ils possèdent un appartement sis à la route Gremda km 1 Sfax leur titre de propriété a disparu et ils désirent se faire délivrer une 2ème copie originale

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours.

2025X01212DIVD2

Avis

Les Héritiers de Mohamed Derbel et les héritiers de Fatma Mkaouer annoncent qu'ils possèdent une maison construite sur le reste d'un terrain de superficie 207.5 m² sis à la route Eddaier km 4 Sfax leur titre de propriété a disparu et ils désirent se faire délivrer une 2ème copie originale

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours.

2025X01213DIVD2

Avis

Les Frères Hamadi, Semia, Samir, Mounia, Rawda, fils Hedi Boudabbous annoncent que leur titre de propriété d'un terrain bâti de 1210 m² sis à Sfax route Gremda km 5 Bouzayen qui est un acte d'achat enregistré à Sfax le 2 août 2003 quittance n°M061303 rédigé par les notaires Abdelaziz Bouattour et Tawfik ben Ayed a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Houda Ksibi rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2025X01215DIVD2

Avis

Mme Hanen bent M'Hadheb Youssfi annonce que les deux titres de propriété de son père d'un terrain contenant 78 pieds d'olives situé à la route Manzel Chaker km 35 Sfax provenant de l'achat le 5 Mai 1976 et le 3 octobre 1978 dressés par les notaires Amed Khlif et son assesseur ont disparu et elle veut extraire deux autres originaux. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Walid Masmoudi dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2025X01218DIVD2

Avis

Mme Leila bent Ali Hached annonce que son titre de propriété d'un terrain de 473m² et 350 m² et 1830m² et 3530m² situés à Ramla Kerkennah Sfax provenant de la donation du 20 Avril 2010 dressée par les notaires Abdelaziz Bouattour et Taoufik Ben Ayed a disparu et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Walid Masmoudi dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2025X01219DIVD2

Avis

Mr Hedi ben Mohamed Benselem annonce que son titre de propriété n°02/32038 concernant le titre foncier n°110854 Sfax a disparu et veut extraire un autre le remplaçant. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Walid Masmoudi dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2025X01220DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Khairi Ben Ltaif déclare qu'il a perdu son titre de propriété des immobiliers situés à Amra Sfax datés le 25/5/2016 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier à la preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Adel Gmati Rue Farhat Hached Djebeniana Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette annonce.

2025X01221DIVD2

Rectificatifs

Rectification d'erreur

L'annonce n°2025403074APSF1 parue au JORT n°130 du 12 septembre 2025, page 3772.

Lire :

Amicale des agents de la santé régionale de Gabès

Au lieu de :

Association des agents de la santé régionale de Gabès.

2025403206RECZ9